

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00622

Numéro SIREN : 347 696 478

Nom ou dénomination : ALTITUDE 2000

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2019 sous le numéro de dépôt 10813

26 JUL. 2019

10813 JME

ALTITUDE 2000

page 1

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 300	917	383	0,16		
Fonds commercial	121 959		121 959	50,49	121 959	50,74
Autres immobilisations incorporelles	12 000	12 000				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	5 300	5 300				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	18 532	17 094	1 439	0,60	377	0,16
Autres immobilisations corporelles	174 659	120 169	54 490	22,56	69 159	28,77
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	333 750	155 480	178 270	73,80	191 495	79,66
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	3 367		3 367	1,39	4 246	1,77
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 195		2 195	0,91	2 206	0,92
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 838		2 838	1,17	3 158	1,31
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	2 765		2 765	1,14	2 977	1,24
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	8 448		8 448	3,50	6 986	2,91
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 075		1 075	0,45	2 051	0,85
Autres	6 377		6 377	2,64	7 959	3,31
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	35 730		35 730	14,79	17 400	7,24
Charges constatées d'avance	491		491	0,20	1 903	0,79
TOTAL (II)	63 286		63 286	26,20	48 887	20,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	397 036	155 480	241 556	100,00	240 382	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 775)	7 775	3,22	7 775	3,23
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	777	0,32	777	0,32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 499	14,28	34 499	14,35
Report à nouveau	44 944	18,61	26 701	11,11
Résultat de l'exercice	16 727	6,92	18 242	7,59
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	104 722	43,35	87 995	36,61
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	7 366	3,05	21 554	8,97
. Découverts, concours bancaires	4 596	1,90	9 483	3,94
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	33 408	13,83	43 506	18,10
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 038	19,06	38 780	16,13
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	26 063	10,79	23 684	9,85
. Organismes sociaux	13 468	5,58	10 775	4,48
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 122	1,29	1 353	0,56
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 559	0,65	1 314	0,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 214	0,50	1 938	0,81
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	136 834	56,65	152 387	63,39
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	241 556	100,00	240 382	100,00

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens	581 683		581 683	100,00	496 770	100,00	84 913		17,09	
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets	581 683		581 683	100,00	496 770	100,00	84 913		17,09	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 013	1,21	5 273	1,06	1 740		33,00	
Autres produits			3 328	0,57	26	0,01	3 302		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			592 025	101,78	502 069	101,07	89 956		17,92	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			51 726	8,89	38 742	7,80	12 984		33,51	
Variation de stock (marchandises)			11	0,00	-416	-0,07	427		102,64	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			199 448	34,29	168 969	34,01	30 479		18,04	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			879	0,15	-700	-0,13	1 579		225,57	
Autres achats et charges externes			124 209	21,35	120 578	24,27	3 631		3,01	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 941	1,37	6 689	1,35	1 252		18,72	
Salaires et traitements			144 982	24,92	110 549	22,25	34 433		31,15	
Charges sociales			22 314	3,84	14 963	3,01	7 351		49,13	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			17 754	3,05	17 011	3,42	743		4,37	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			874	0,15	2 492	0,50	-1 618		-64,92	
Total des charges d'exploitation (II)			570 137	98,02	478 877	96,40	91 260		19,06	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			21 887	3,76	23 191	4,67	-1 304		-5,61	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			4 666	0,80	4 914	0,99	-248		-5,04	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			4 666	0,80	4 914	0,99	-248		-5,04	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 666	-0,79	-4 914	-0,98	248		5,05	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			17 222	2,96	18 277	3,68	-1 055		-5,76	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	495	0,09	35	0,01	460	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	495	0,09	35	0,01	460	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-495	-0,08	-35	-0,00	-460	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	592 025	101,78	502 069	101,07	89 956	17,92
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	575 298	98,90	483 826	97,39	91 472	18,91
RÉSULTAT NET	16 727	2,88	18 242	3,67	-1 515	-8,30
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	4 275	0,73	11 839	2,38	-7 564	-63,88
Dont Crédit-bail immobilier						

ALTITUDE 2000

S.A.R.L. au capital de 7 774,90 Euros
Siège social : 21 QUAI FRANCOIS MITTERRAND
13600 LA CIOTAT

R.C.S : MARSEILLE 347 696 478

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/09/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **581 682,84** Euros contre **496 770,47** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **570 137,26** Euros pour l'exercice, contre **478 877,42** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **124 208,77** Euros au 30/09/2018 contre **120 578,44** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **7 940,81** Euros au 30/09/2018 contre **6 689,35** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **144 981,90** Euros au 30/09/2018 contre **110 549,40** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **22 313,70** Euros au 30/09/2018 et **14 962,65** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **17 754,26** Euros au 30/09/2018 contre **17 011,39** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-4 665,59** Euros, contre **-4 913,63** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-495,00** Euros au 30/09/2018, contre **-35,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **16 726,73** Euros contre un bénéfice de **18 242,49** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

49

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre objectif pour l'exercice suivant reste le développement du chiffre d'affaires et la maîtrise des charges et de la marge.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **333 750,08** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **155 480,03** Euros, soit un montant net de **178 270,05** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **191 494,98** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **5 561,95** Euros, contre **6 452,27** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **57 232,93** Euros, contre **40 531,01** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **104 721,61** Euros, contre **87 994,88** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **136 834,29** Euros contre **152 386,85** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **592 024,58** Euros au 30/09/2018, contre **502 068,54** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **-51 737,05** Euros, soit **0 %** pour l'exercice clos le 30/09/2018, contre **-38 325,48** Euros, soit **0 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **21 887,32** Euros, contre **23 191,12** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2018** fait ressortir **un bénéfice** de **16 726,73** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **16 726,73** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

ن)

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LA CIOTAT
Le 07/03/2019

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' with a diagonal stroke extending upwards and to the right.

ALTITUDE 2000

S.A.R.L. au capital de 7 774,90 Euros

Siège social : 21 QUAI FRANCOIS MITTERRAND
13600 LA CIOTAT

R.C.S : MARSEILLE 347 696 478

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/03/2019**

Le 25/03/2019,
à 9 heures,

Monsieur Mario CICCOMANCINI, détenant 255 parts sociales,
Monsieur Dominique LUPO, détenant 255 parts sociales,
associés de la société **ALTITUDE 2000**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Dominique LUPO, préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2018, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.





Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 lesquels font apparaître **un bénéfice de 16 726,73 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 16 726,73 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 16 726,73 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, constate que tous les associés de la société sont concernés.

Après avoir constaté l'impossibilité de voter, l'Assemblée Générale prend acte, purement et simplement. En conséquence, les conventions susnommées produisent tous leurs effets.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

